COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

MED-27(2026)03
26 octobre 2026

Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation

« Donner les moyens d'agir aux professionnel·les de l'éducation pour une Europe démocratique à l'ère du numérique »

27e session

Podgorica, Monténégro, 3-4 décembre 2026

Document de discussion

Sous-thème 1 : les enseignant·es, bâtisseurs d'une culture de la démocratie

DOCUMENT DE DISCUSSION

Sous-thème 1 : les enseignant·es, bâtisseurs d'une culture de la démocratie

Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe vise à remédier au recul de la démocratie, à la perte de confiance dans les institutions, à la polarisation croissante et à la fragmentation de la société dans toute l'Europe, en renforçant la résilience démocratique, en consolidant l'intégrité des institutions et en rétablissant la confiance des citoyen·nes dans la gouvernance démocratique.

L'éducation occupe une place centrale dans cette démarche. La culture de la démocratie ne saurait reposer sur les seules institutions. Elle se cultive dans les salles de classe et dans tous les espaces et communautés d'apprentissage. Les enseignant·es et les professionnel·les de l'éducation sont donc des acteurs indispensables pour promouvoir l'éducation à la démocratie. Ils façonnent l'esprit critique, encouragent le pluralisme, favorisent l'inclusion et préparent les jeunes générations à une citoyenneté active et responsable.

L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté (EEEC), que les ministres s'apprêtent à inaugurer, doit être considéré comme un moyen d'apporter une réponse directe à ce recul de la démocratie, en renforçant la qualité de l'éducation à la citoyenneté sur l'ensemble du continent européen. S'appuyant sur quelque trente ans d'acquis du Conseil de l'Europe en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique, l'Espace européen est composé d'un ensemble de principes, d'un cadre de qualité et d'un mécanisme de coopération. Il favorise la création d'un environnement véritablement propice dans lequel l'éducation à la citoyenneté démocratique n'est pas seulement enseignée, mais aussi vécue, mise en pratique et ancrée dans une culture de la démocratie.

Le présent document de discussion invite les ministres à examiner les moyens de soutenir, de protéger et d'autonomiser les enseignant·es afin qu'ils puissent agir comme les bâtisseurs d'une culture de la démocratie dans l'enseignement, au sein de systèmes éducatifs cohérents, résilients et tournés vers l'avenir. Lorsque l'on s'intéresse à ces questions, il est également important de reconnaître le rôle crucial joué par la direction et les structures de gouvernance des établissements scolaires.

1. Pourquoi les enseignant·es comptent

Les enseignant·es intervenant dans les secteurs de l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement général, de l'enseignement professionnel ou de la formation des adultes jouent un rôle déterminant dans le développement des compétences pour une culture de la démocratie (CCD). A travers leur action quotidienne, ils nourrissent l'esprit critique, l'empathie, la responsabilité civique, le respect de la diversité et le sens du dialogue.

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) a été adopté et intégré par de nombreux systèmes éducatifs nationaux. Sa mise en œuvre reste toutefois inégale d'un secteur à l'autre, notamment dans l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur, l'éducation de la petite enfance et la formation des adultes. Par ailleurs, les compétences pour une culture de la démocratie figurent souvent dans les textes de politiques éducatives, mais elles sont moins intégrées de manière systématique dans la pratique en classe et dans l'évaluation des apprentissages.

Les enseignant·es exercent leur métier dans des contextes de plus en plus complexes, qui se caractérisent :

- par la transformation numérique et la désinformation, notamment en lien avec les contenus générés par l'intelligence artificielle ;
- par la surcharge des programmes et les pressions liées à l'obligation de rendre des comptes;
- par la polarisation de la société et la remise en cause des valeurs démocratiques, ainsi que des approches adoptées en matière d'éducation à la citoyenneté, telles que l'enseignement de sujets controversés ;
- par l'hétérogénéité de classes multilingues et multiculturelles comptant de nombreux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue de scolarisation ;
- par des situations de crise (conflits, catastrophes climatiques, urgences sanitaires) qui affectent la continuité de l'enseignement ;
- par la perte d'attractivité de leur profession et la pénurie de personnel d'enseignement.

L'EEEC définit un cadre européen commun pour codifier des principes, renforcer l'assurance qualité et promouvoir la coopération. Dans ce contexte, il importe de reconnaître que les enseignant·es sont non seulement des passeurs de connaissances, mais aussi des facilitateurs du dialogue démocratique, capables d'aborder les questions controversées de manière constructive et de renforcer la confiance au sein de la société.

2. Principaux défis systémiques

Les travaux récents du Conseil de l'Europe font apparaître plusieurs défis structurels ayant une incidence directe sur la capacité des enseignant·es à exercer pleinement leur mission au service de la démocratie.

1. Mise en œuvre inégale et fragmentée des compétences pour une culture de la démocratie

Malgré les progrès accomplis, les compétences pour une culture de la démocratie ne sont pas encore intégrées de manière systématique à tous les niveaux ni dans tous les secteurs de l'éducation. Cette intégration demeure notamment partielle dans l'enseignement et la formation professionnels et dans l'enseignement supérieur. Il est nécessaire de renforcer la cohérence entre les politiques publiques, les programmes, les approches pédagogiques et la culture institutionnelle.

2. Évaluation des compétences pour une culture de la démocratie

L'évaluation des compétences pour une culture de la démocratie reste un exercice complexe, et parfois même litigieux lorsqu'il s'agit d'apprécier des valeurs. De nombreux systèmes éducatifs manquent d'outils adéquats pour évaluer ces compétences de façon pertinente sur le plan pédagogique et cohérente avec les cadres d'assurance qualité existants.

3. Transformation numérique

Les technologies numériques peuvent ouvrir de nouvelles perspectives d'apprentissage et de participation, mais aussi accentuer les risques de désinformation et de manipulation. Il est donc important que les enseignant·es bénéficient d'une solide formation en matière de citoyenneté numérique, de maîtrise de l'intelligence artificielle et d'éducation critique aux médias pour nourrir, par l'éducation, une culture de la démocratie qui s'applique à la fois en ligne et dans la vie réelle.

4. Durabilité et engagement civique

La prise en compte de l'éducation au développement durable (EDD) dans les compétences pour une culture de la démocratie présente un potentiel considérable pour renforcer l'autonomisation des apprenant·es. Toutefois, les enseignant·es ont besoin de soutien pour aborder de manière constructive les défis environnementaux, l'écoanxiété et les questions controversées relatives à la durabilité.

5. Durabilité et attractivité de la profession

La pénurie d'enseignant·es, le vieillissement du personnel et l'affaiblissement de la reconnaissance sociale du métier portent atteinte à la vocation démocratique de l'éducation. Si les enseignant·es ne disposent pas d'une capacité d'action claire, d'une marge d'autonomie, de conditions de travail satisfaisantes et d'une reconnaissance réelle, ils ne peuvent assumer pleinement leur mission civique.

L'ensemble de ces constats met en évidence le fait que le renforcement de la culture de la démocratie nécessite un alignement systémique : il s'agit de créer des liens entre la réforme des programmes, la formation des enseignant·es, les mécanismes d'évaluation, la gouvernance numérique, l'assurance qualité et la préparation aux crises au sein d'un cadre démocratique cohérent.

3. Points à examiner lors de la discussion ministérielle

1. Soutien et protection des enseignant·es

Pour aborder en toute confiance les sujets sensibles, les risques numériques et les tensions sociétales, les enseignant·es ont besoin d'orientations politiques claires, d'autonomie professionnelle et de garanties institutionnelles.

2. Attractivité du métier d'enseignant·e

La pérennité d'une éducation de qualité repose sur un corps enseignant respecté, bien formé et motivé.

3. Formation et développement professionnel des enseignant·es

La formation initiale et la formation continue devraient aborder de manière systématique les compétences pour une culture de la démocratie, la citoyenneté numérique, l'éducation au développement durable ainsi que la préparation aux situations de crise.

4. Culture scolaire démocratique

Les écoles devraient offrir de véritables possibilités de participation et de prise de décision collective dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'établissement. Le rôle de la direction et des structures de gouvernance des établissements scolaires est essentiel pour aider les enseignant·es à bâtir une culture scolaire démocratique.

4. Questions clés à l'intention des ministres pour orienter les discussions

Les ministres sont invités à discuter des questions suivantes :

1. Quels engagements concrets peuvent être pris au niveau national pour soutenir les enseignant·es dans leur rôle de porteurs des valeurs démocratiques, et comment l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté peut-il y contribuer ?

2. Quelles mesures peuvent être prises au niveau des systèmes éducatifs et des établissements scolaires pour mieux favoriser l'autonomie professionnelle et la créativité des enseignant·es, tout en garantissant la responsabilité et la transparence ?

3. Comment les systèmes éducatifs peuvent-ils garantir que les enseignant·es sont correctement préparés à défendre les valeurs et les principes démocratiques, notamment en période de crise ou de transformation rapide de la société ?